

# DES VOLCANS ET DES *hommes*

LETTRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne



Parc  
naturel  
régional  
des Volcans  
d'Auvergne

tout près d'ici

## Pays de Pierrefort

Lire pages 8 et 9

Une autre vie s'invente ici

Dossier  
Une action  
publique  
innovante...

page **2**

Actus  
Leader,  
budget...

page **6**

Tout près d'ici  
Pays de  
Pierrefort

page **8**

Le coin  
des enfants  
La  
phytoépuration

page **10**

Rencontre  
avec...  
Jean  
Cheylus

page **12**

**L**a double réflexion lancée sur l'énergie et le paysage suit son cours et vient enrichir le projet de charte 2011-2022 dont l'esprit et les grandes orientations vous sont présentés dans la Lettre du Parc. Alors que le dossier de la précédente édition était consacré au premier axe intitulé « les habitants au cœur d'un territoire vivant », nous vous proposons de découvrir dans ces pages le deuxième axe du projet de charte : « une action publique innovante pour relever les défis de demain ». Primordiale dans le développement d'un territoire, l'action publique doit faire face à de nouveaux défis qui ont des répercussions déterminantes sur les conditions de vie, les activités et donc sur l'environnement et les patrimoines. C'est en s'engageant dans une réflexion collective et en mutualisant les moyens qu'il sera possible de relever ces défis de manière innovante et durable, à l'image des initiatives présentées dans ce dossier, mais aussi dans la rubrique « Tout près d'ici » dédiée à la communauté de communes du Pays de Pierrefort. Au regard de ces démarches exemplaires, nul ne peut douter qu'une autre vie s'invente ici, ensemble !

Roger Gardes  
Président du Parc  
naturel régional  
des Volcans d'Auvergne



R. 

# dossier

Projet de

# Une action publique innovante pour relever les défis de demain

©Marc Sagot / Ardes communauté

D'ici à l'enquête publique qui permettra à chacun de s'exprimer sur le projet de charte, la Lettre du Parc présente l'esprit de ses grandes orientations.

Le présent dossier est ainsi consacré à l'axe 2 intitulé « une action publique innovante pour relever les défis de demain ».

L'attractivité du territoire repose principalement sur ses composantes paysagères et naturelles. Ce patrimoine remarquable, reconnu par le classement en Parc naturel régional, contribue à offrir un cadre et une qualité de vie exceptionnels. Rare et fragile, ce patrimoine est aussi précieux pour l'économie locale (agriculture, tourisme, énergie...). En raison de son érosion naturelle, des usages multiples et de l'évolution des modes de vie, ce bien commun doit être exploité de façon durable et responsable. Cela suppose la mise en place de politiques publiques volontaristes et de modes de gestion ambitieux pour faire face à de nouveaux enjeux liés aux ressources du territoire. C'est à l'échelle locale que l'action publique peut mettre en œuvre les mesures de préservation nécessaires, adaptées aux spécificités des territoires. Dans cette perspective, l'axe 2 du projet de charte

propose ainsi de fédérer et d'accompagner les acteurs publics autour de valeurs communes. Démonstration par l'exemple, à travers la présentation d'initiatives innovantes observées sur le territoire...

## **Ardes Communauté, vers la réalisation d'un PLUI**

Accueillir durablement de nouveaux habitants tout en s'attachant à répondre collectivement aux questions de la préservation de l'environnement et des paysages, du développement économique et du maintien de l'agriculture, tels sont les enjeux qui ont incité Ardes Communauté à se lancer dans la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

Si ce type de démarche se généralise ailleurs, elle est la première sur le territoire du Parc des Volcans d'Auvergne. Le PLUI est un

# Politique innovante défis de demain



*Le village de Boutaresse, sur la commune de Saint-Alyre-ès-Montagne - Ardes Communauté*

document d'urbanisme qui engage l'intercommunalité et ses communes dans un projet commun, dans un objectif de développement durable, tout en considérant de manière cohérente leurs spécificités.

Véritable outil de gestion du territoire, le PLUI s'inscrit dans une démarche de réflexion collective qui conduit à effectuer des choix de développement partagés. Aussi, le Syndicat mixte du Parc mettra à disposition toute son ingénierie pour accompagner et soutenir cette démarche, tout à la fois audacieuse et exemplaire.

## **Partager les énergies positives du territoire !**

Généraliser les bonnes pratiques, changer les comportements, piloter un projet sur le thème des énergies requiert la mobilisation de moyens, de connaissances et de compétences particulières. A l'image de la journée d'information organisée par le Syndicat mixte du Parc le 29 janvier dernier sur le thème de l'énergie, à laquelle une quaran-

taine de personnes (élus, habitants, professionnels et acteurs du territoire) a participé, les rencontres sur le terrain sont propices à la découverte et aux échanges d'expériences... Parmi celles-ci, l'aire de covoiturage du Crest est tout à fait exemplaire. Portée par la Communauté de communes des Cheires, cette réalisation est venue répondre à une attente croissante des habitants désireux de réduire et d'optimiser leurs déplacements. Ailleurs, d'autres initiatives se distinguent tout autant, qu'elles soient liées aux transports ou aux constructions. Citons parmi elles, les "Agendas 21" des communes de Saint-Genès-Champanelle et de Murat, les réseaux de chaleur bois de Rochefort-Montagne dans le Puy-de-Dôme, de Murat et de Chalinargues dans le Cantal...

Au nord de la Chaîne des Puys, une centrale photovoltaïque citoyenne vient de voir le jour sur le toit de l'école de Loubeyrat. Cette initiative, une première en Auvergne, est portée par l'association Combrailles Durables constituée de plus de 260 adhérents qui ont fait le choix de limiter leur consommation d'énergie. En fonction depuis le mois d'avril, la centrale photovoltaïque de 103 m<sup>2</sup> doit ainsi permettre de produire 14 kW, pour un investissement de 70 000 € HT, dont 27 500 € d'apports en fonds associatifs (pour en savoir plus : <http://combraillesdurable.blogspot.com>).



*Visite du réseau de chaleur bois de Rochefort-Montagne, le 29 janvier*

## **De l'eau de qualité, en quantité**

Souterraine ou de surface, l'eau est omniprésente sur le territoire du Parc. La préservation des milieux aquatiques est indispensable, notamment pour assurer une ressource en eau de qualité, en quantité. Afin d'atteindre les objectifs de bon état fixés dans les Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) des bassins Adour-Garonne et Loire-Bretagne, des outils contractuels (contrats de rivière ou territoriaux) peuvent être mis en œuvre à l'initiative d'acteurs locaux. Ces dispositifs de gestion de l'eau et des milieux aquatiques visent l'amélioration de la qualité de l'eau, la restauration des milieux et la sensibilisation. Celui engagé et réalisé sur l'Alagnon fait figure d'exemple. En 1999, une étude préala-



*Aire de covoiturage du Crest*





ble au contrat de rivière Alagnon identifiait alors une vingtaine de seuils qui constituent de véritables obstacles à la libre circulation des poissons. Face à ce constat, le Syndicat interdépartemental de gestion de l'Alagnon et de ses affluents (SIGAL) a décidé d'engager des travaux pour favoriser le retour du saumon atlantique. Depuis, un seuil a été doté d'une passe à poissons et trois autres ont été démantelés, dont le dernier en date sur le site de Stalapos (communes de Murat et Albepierre-Bredons dans le Cantal).

Ces travaux ont pu aboutir grâce à l'accord du propriétaire du site et à une concertation étroite menée par le SIGAL auprès de tous les partenaires. L'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques) et la Fédération de pêche ont été de réels soutiens pour aboutir à la réussite de cette opération dont les travaux de démantèlement et de restauration des berges se sont achevés fin 2009. Aujourd'hui, si l'Alagnon est reconnecté à l'Allier sur 36 km, ce travail de concertation et de partenariat doit être



Seuil de Stalapos à Murat, avant et après travaux



Retrouvez dans la Lettre du Parc n°15 (hiver 2010) le dossier consacré au premier axe du projet de charte intitulé "Les habitants au cœur d'un territoire vivant", et prochainement dans la Lettre du Parc n°17 (sortie début juillet) la présentation du troisième axe

"une économie durable misant sur les ressources du territoire".



Contreforts du plateau de la Serre

poursuivi, car d'autres ouvrages bloquent encore la remontée des poissons migrateurs. Ces actions participent pleinement à la reconquête de la continuité écologique, indispensable au maintien de la diversité biologique du territoire.

## La biodiversité, une richesse partagée

Avec 60 % de sa surface inventoriée ou protégée, le patrimoine naturel du Parc des Volcans d'Auvergne est un atout indéniable de son développement. La réflexion engagée depuis 2007 sur l'état de la nature et son fonctionnement oriente le Syndicat mixte du Parc et ses partenaires vers une nouvelle prise en compte de ce patrimoine. Cette démarche s'appuie sur une réflexion collective et la diffusion des connaissances auprès des structures décisionnaires, des acteurs et des habitants du territoire.

Ces dernières années, la démarche menée par les communes d'Olloix et de Cournols, avec la Communauté de communes des Cheires, dans les Gorges de la Monne (site classé de 450 ha) et le plateau de la Serre (haut lieu de migration des oiseaux en Auvergne) est tout à fait séduisante.

Attentifs à l'évolution du paysage et à la protection de ces espaces remarquables, les habitants et les élus locaux se sont mobilisés. Marie-Odile Faye, maire de Cournols explique que « ces deux sites étaient menacés par un enfrichement dû à l'abandon progressif du pâturage et par une fréquentation de plus en plus importante et inorganisée. D'où la nécessité d'agir en mettant en place des actions concrètes ».



Panneaux de découverte dans les Gorges de la Monne

Cette démarche participative a permis de mettre en exergue les enjeux importants relatifs à la gestion durable des milieux, en lien avec les activités touristiques, agricoles et de loisirs. La conciliation des usages était ainsi au cœur des préoccupations et a donc conditionné les opérations d'aménagement bien intégrées : plan de circulation incendie, plan de communication entre les chasseurs et les autres usagers, reprise de l'exploitation des fonds ruraux acquis par la commune d'Olloix dans le cadre d'une réouverture des paysages avec le soutien du Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne sur le site Natura 2000, édition d'une exposition sur le patrimoine naturel local...



## Ce que vous avez dit sur l'énergie...



Après avoir réalisé le bilan des consommations et des productions énergétiques du territoire, le Syndicat mixte du Parc a organisé un cycle de 6 conférences-débats intitulées "l'énergie est notre avenir, parlons-en !". Au cours de ces rencontres, quelques 250 participants ont bien voulu répondre à une enquête sociologique sur leurs pratiques en vue d'identifier des pistes d'actions possibles en faveur des économies d'énergie et de mesurer leur degré d'acceptation de la production d'énergies renouvelables.

En voici les principaux résultats :

- 82 % souhaitent privilégier les commerces locaux pour effectuer leurs achats (afin de réduire les transports...)
- 41 % envisagent de produire de l'énergie

- Concernant une production collective d'énergies renouvelables, ils se disent très favorables au développement du bois énergie, favorables à l'énergie photovoltaïque, faiblement favorables à l'éolien et défavorables au déploiement de l'hydroélectricité. Et 80 % des personnes interrogées se disent, dans ce cadre, très attachées à la préservation des paysages.

C'est à partir de l'ensemble de ces éléments, mais aussi de l'étude des potentialités et des vulnérabilités du territoire, qu'une stratégie énergie va être élaborée. Elle devra définir un certain nombre d'orientations et de mesures en faveur de la diminution de la consommation énergétique et de l'émission de gaz à effet de serre, conjointement au développement de productions raisonnées

et maîtrisées d'énergies renouvelables diverses. C'est pourquoi le Syndicat mixte du Parc souhaite faire un état des lieux complet des initiatives énergie-climat lancées ou à l'état de projet sur le territoire.

Contact :

vdelage@parcnaturel-volcansauvergne.com  
tél. 04 73 65 64 19



## Une vision partagée des territoires

Dans sa partie nord, le Parc des Volcans d'Auvergne connaît une augmentation importante du nombre d'habitants et de la pression urbaine, en raison de l'étalement urbain clermontois. Partageant le même constat avec le Parc Livradois Forez, les Syndicats mixtes des deux Parcs et le SEPAC (établissement gestionnaire du Pays du Grand Clermont, porteur du SCoT - Schéma de Cohérence Territoriale) visent les mêmes objectifs : lutter contre la banalisation des espaces ruraux, la consommation des espaces naturels et agricoles, le morcellement des milieux naturels nuisant à la circulation des espèces, la non prise en compte du coût-carbone dans la planification de l'habitat, de l'urbanisme et des transports... La préparation quasi concomitante des chartes des deux Parcs et du SCoT du Grand Clermont fut l'occasion de mener depuis 2009 une étude commune (notamment sur le paysage périurbain depuis mi 2009) et de s'ajuster en termes d'orientations et de mesures. Concrètement, après avoir conventionné en 2008 pour définir leurs relations partenariales, c'est le 3 février dernier que les présidents des trois structures ont signé une déclaration sur leurs positions communes qui seront retranscrites dans leurs projets de territoire respectifs.



De gauche à droite : Roger Gardes, Président du Parc des Volcans d'Auvergne ; Dominique Adenot, Président du SEPAC (Pays du Grand Clermont) ; Tony Bernard, Président du Parc Livradois Forez. Le 3 février.

orientations et de mesures. Concrètement, après avoir conventionné en 2008 pour définir leurs relations partenariales, c'est le 3 février dernier que les présidents des trois structures ont signé une déclaration sur leurs positions communes qui seront retranscrites dans leurs projets de territoire respectifs.

Pour suivre l'action des deux Parcs naturels régionaux, rendez-vous sur le blog : [www.parc-livradois-forez.org/paysages-periurbains](http://www.parc-livradois-forez.org/paysages-periurbains)

Contact :

ytessieux@parcnaturel-volcansauvergne.com  
tél. 04 73 65 64 15

## Calendrier de la révision de la Charte

PRINTEMPS 2010

→ Ajustement et finalisation de l'avant-projet de charte

ÉTÉ-AUTOMNE 2010

→ Avis intermédiaire des institutionnels et réunions territoriales de présentation de l'avant-projet

HIVER 2010

→ Soumission du projet de charte à enquête publique

2011

→ Adoption de la charte par les collectivités locales et l'Etat





## AVEC LEADER, CONCRÉTISEZ VOS PROJETS !

Véritable coup de pouce pour les territoires ruraux, ce programme de subvention européen vient soutenir des projets innovants qui sortent souvent du cadre des aides classiques. Il concerne les investissements issus du secteur public comme du privé. 1,5 million d'euros sont ainsi disponibles pour aider en particulier les productions issues du territoire, en développant notamment leur plus-value. Le recours aux écomatériaux, prioritairement locaux (bois, pierre, laine, chanvre...), sera également soutenu et encouragé. De manière générale, ce programme s'inscrit dans une démarche de développement durable des territoires :

- au niveau social : soutien aux démarches d'économie sociale et solidaire, aux formations...
- environnemental : réalisation de sentiers d'interprétation innovants, économies d'énergies, exploitation raisonnée des ressources naturelles, diagnostics énergétiques et recours aux énergies renouvelables, soutien au pastoralisme...
- au niveau économique : soutien aux démarches de recherche & développement, accessibilité et renforcement des liens au territoire des prestataires touristiques, amélioration de la qualité des produits, soutien à la filière bois...

Particulier, association, entreprise, groupement de professionnels, collectivité locale... vous avez une idée, un projet lié à la valorisation de votre territoire ? Prenez contact avec l'équipe d'animation du Leader !

Contact : Emilien Veyseyre, coordonnateur Leader  
 veyseyre@parcnaturel-volcansauvergne.com 04 73 65 64 00



## UN MARCHÉ ET UNE CANTINE BIO À LA BOURBOULE



Inspiré par le "marché gourmand" organisé lors du Congrès des Parcs naturels régionaux en 2008, puis testé avec succès l'été dernier, le marché bio de La Bourboule s'installera tous les mardis matin dès le 11 mai et jusqu'au 12 octobre (Square Joffre). Initiée par la municipalité et l'association Bio 63, la tenue de ce marché facilite ainsi l'accès aux produits bio et vient soutenir la filière dans le département. Une filière renforcée en 2007 par la création de la SCIC "Auvergne Bio Distribution" qui approvisionne notamment l'école de La Bourboule. Celle-ci propose ainsi aux écoliers des repas bio tous les jeudis, avec l'aide du Conseil général (0,70 € par repas). L'objectif à terme : une restauration scolaire 100 % bio !



## SORTIE DU GUIDE "CÔTÉ TERROIR"

Ce premier guide départemental regroupe tous les producteurs puydômois engagés dans une démarche de vente directe sur leurs exploitations, marchés ou magasins de producteurs. Disponible dans les offices de tourisme, chez les producteurs et à la Maison du Parc de Montlosier (Aydat).

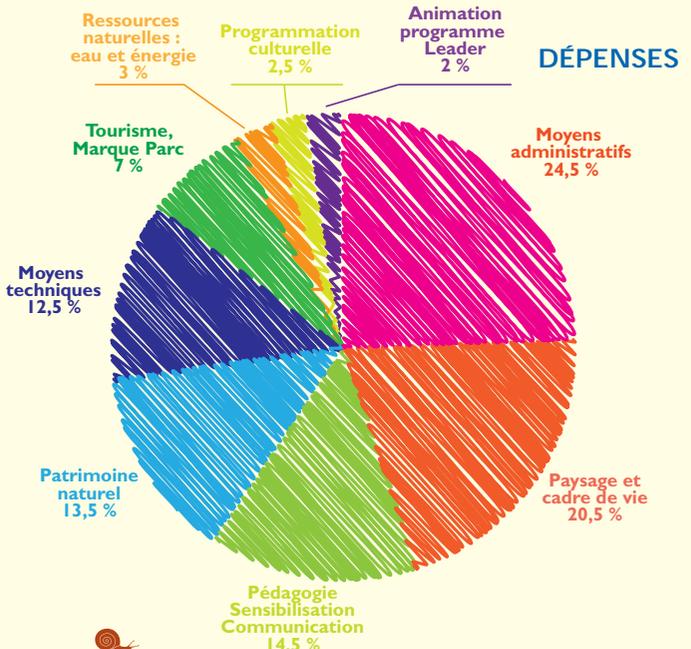
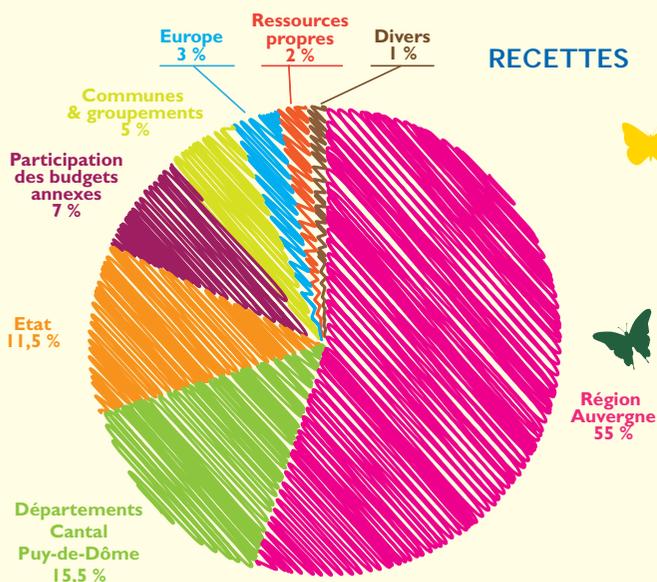


## BUDGET 2010



C'est à l'unanimité que le comité syndical du Parc des Volcans d'Auvergne a voté son budget 2010, le 5 février dernier. Il s'élève à 3 509 260 € et comprend le budget principal (3 061 710 € voir recettes et dépenses ci-dessous) et les budgets annexes suivants :

- Réserve de Chaudesfour (143 050 €)
- Réserve de La Godivelle (67 300 €)
- Réserve de Chastreix-Sancy (145 000 €)
- Boutique du Parc (92 200 €)



**FÊTE DE LA NATURE**  
DU 19 AU 23 MAI

Dans le cadre de la quatrième édition de la Fête de la Nature, le Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne propose plusieurs rendez-vous pour les amoureux de la nature.

Venez nombreux découvrir ou redécouvrir la richesse naturelle de ces sites uniques :

- **Réserve naturelle de la vallée de Chaudefour** : sortie découverte le dimanche 23 mai, de 9h à 12h, sur inscription au 04 73 88 68 80 : observation de la richesse des milieux, de la flore et de la faune, leurs relations et interdépendances, explication du rôle des pratiques forestières et agricoles dans la diversité biologique.

- **Réserve naturelle de Chastreix-Sancy** : découverte du Val de Courre (chamois, mouflons et oiseaux de montagne) le samedi 22 mai de 9h30 à 12h30 (rdv au parking de la station de ski du Mont-Dore). Sur inscription au 04 73 21 59 43.

- **Des sources salées d'Arvie aux tourbières de La Godivelle**, partez à la découverte de la richesse naturelle du Cézallier, le dimanche 23 mai, avec au menu ou à la carte :

- \* 9h30 : visite du sentier d'interprétation d'Arvie
- \* 11h : visite de la Réserve naturelle du Rocher de la Jaquette
- \* 13h-16h : visite de la maison des Tourbières et de la Réserve naturelle des Sagnes de la Godivelle
- \* 17h : visite de l'exposition "La nature, une richesse partagée" et collation de produits du terroir à Anzat-le-Luguet.

L'animation de cette journée est assurée par l'équipe du Syndicat mixte du Parc et de la Maison de Pays d'Ardes-sur-Couze.

Prévoir des chaussures de marche, un pique-nique et un moyen de transport pour aller de site en site.

**Visites gratuites et sur inscription au 04 73 65 64 00 ou 04 73 71 86 96**



**LES EXPLOSIVES**

La programmation culturelle du Parc, près de chez vous !

- La Maison de la Pinatelle, à Chalinargues (Cantal), reçoit l'exposition "Farines... la main à la pâte" jusqu'au 16 juillet. L'occasion de découvrir un métier, des goûts, des gourmandises, des gestes, des céréales de nos montagnes... Des animations : stages de cuisine au restaurant le Jarrouset, apprentissage des gestes avec le boulanger-pâtissier Serge Pantel, à Murat, visites et histoires du Moulin de Drils à Diègne, pique-nique et spectacle de danse, visite de l'exposition avec un comédien, visite de la minoterie Les Moulins d'Antoine à Murat, etc. Tout un programme... gourmand !

- La Maison du Parc, à Montlosier (Aydat, Puy-de-Dôme), accueille l'exposition "Caillou, papier, ciseau ! Recettes maison de l'éco-construction" jusqu'au 16 juillet. Une programmation qui donne envie de repenser sa maison : peinture à la chaux, décoration intérieure, construction de cabanes, création de meubles en carton, de lampes en papier, bois et petits lutins aux couleurs de votre humeur, création d'objets en laine de mouton (feutre), atelier de jardinage bio ou comment ne rien faire au jardin...

Infos : 04 71 20 22 10 et sur [www.parc-volcans-auvergne.com](http://www.parc-volcans-auvergne.com) rubrique actualité

**"LA NATURE PARTAGÉE" : une expo itinérante sur la biodiversité du Parc**



Parmi les missions d'un Syndicat mixte de Parc naturel régional figure la sensibilisation des habitants à la fragilité de son patrimoine naturel, paysager et culturel. Le Parc des Volcans d'Auvergne est d'autant plus concerné que 60 % de sa surface se distingue par la qualité et la rareté d'une nature parfois menacée.

L'exposition "La nature partagée" est ainsi constituée de 13 panneaux qui présentent les éléments fondateurs de la richesse et de la diversité de la faune, de la flore, des paysages et de la géologie du Parc. La prise de conscience passe par la connaissance qui permet alors de

préservier et de gérer durablement ces richesses, notamment par des gestes simples du quotidien. A partir de cette exposition, qui circule sur le territoire du Parc (ou à proximité) depuis ce printemps, sont organisées des rencontres et des animations autour de la protection de l'environnement, de sa richesse et des atouts que cela représente pour le cadre de vie, le développement économique et le tourisme.

**Venez découvrir cette exposition :**

- du 13 au 16 mai : à la médiathèque de Massiac. Infos : 04 71 23 17 79
  - du 19 au 23 mai : à la mairie d'Ardes-sur-Couze, dans le cadre de la Fête de la Nature. Infos : 04 73 71 86 96
  - du 1<sup>er</sup> au 3 juillet : au CPIE à Theix, dans le cadre des "journées de la mare". Infos : 04 73 87 35 21
- Contact : [pboichut@parcnaturel-volcansauvergne.com](mailto:pboichut@parcnaturel-volcansauvergne.com)



**à noter**



**19<sup>e</sup> FÊTE DE L'ESTIVE le 22 mai, à Allanche (Cantal)**

Cette année encore, de nombreux curieux et passionnés viendront voir défilier dans les rues d'Allanche les Salers du Cézallier en transhumance. Infos : 04 71 20 48 43 [www.tourismecezallier.com](http://www.tourismecezallier.com)

**RANDO-BIO le 5 juin, à Ardes-sur-Couze et Achat (Puy-de-Dôme)**

Soutenu par Ardes Communauté, l'association Bio 63 organise trois circuits de randonnée (5, 10 et 15 km) dans le cadre de la Rando-Bio qui permettra aux participants de visiter trois fermes en Agriculture Biologique (pain, apiculture, maraîchage). Infos : 04 73 44 45 55

**FÊTE DES FROMAGES les 5 et 6 juin, à Pailherols (Cantal)**

Randonnée découverte, exposants avec des représentants d'autres régions invitées, ateliers du goût, dégustations, spectacles et musique avec des groupes folkloriques, sans oublier le traditionnel dîner-spectacle, tout un programme pour cette 12<sup>e</sup> Fête des Fromages de Traditions. Infos : 04 71 47 56 67 [www.pailherols-flocons-verts.com](http://www.pailherols-flocons-verts.com)



**PLEIN LA BOBINE**

Du 12 au 17 juin, à La Bourboule et au Mont-Dore (Puy-de-Dôme)

La 8<sup>e</sup> édition de ce festival de cinéma est une nouvelle invitation à l'éveil et à la curiosité artistique des jeunes publics, autour cette année du thème des arts culinaires.

L'Association pour un Festival du Film pour l'Enfance, qui l'organise, développe le reste du temps des activités d'éducation à l'image pour familiariser les enfants et les jeunes adultes au décodage des codes audiovisuels. Au programme : animations, ateliers, ciné-concerts, expos et marché gourmand le dimanche 13 juin (producteurs bio, fermiers, marqués Parc). Infos : 04 73 65 51 46

[www.pleinlabobine.com](http://www.pleinlabobine.com)

Le territoire de la Communauté de communes du Pays de Pierrefort se situe à l'extrémité méridionale du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Il s'étire des gorges de la Truyère aux monts du Cantal en offrant une multitude de paysages riches de plateaux d'estive, cours d'eau, cascades et vallées glaciaires. Les curieux de patrimoine doivent faire un saut à Sainte-Marie pour y découvrir l'église et les deux vitraux dessinés par Jean Cocteau. À quelques encablures, c'est un pont suspendu qui enjambe la Truyère, tandis qu'à Brezons, c'est le château de Boyle qui s'offre aux visiteurs.

Douze communes (dont quatre hors Parc) composent le Pays de Pierrefort pour une population de près de 3000 habitants. Outre son championnat européen de boules carrées, Pierrefort abrite depuis 1994 le plus petit abattoir agréé aux normes européennes.

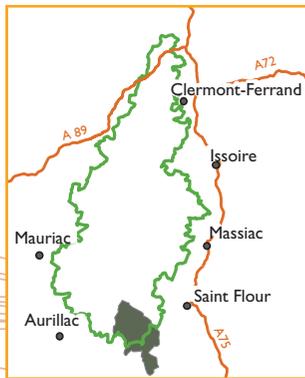
Toujours sur le plan économique, une fromagerie a pris place sur la zone artisanale. Il s'y fabrique du cantal et du Petit Cézens. L'an dernier, une médiathèque et une maison des services ont vu le jour en complément d'une programmation culturelle et festive déjà bien aguerrie. L'année est ainsi rythmée de nombreux rendez-vous à l'image du premier "FestiBio" prévu pour le dimanche 9 mai 2010. Commerce équitable et environnement marqueront cette nouvelle manifestation.

Les communes de Brezons, Cézens et Malbo devraient, quant à elles, être dotées de sentiers thématiques respectivement centrés sur la vallée, les traces d'animaux et le volcanisme.

Dans un autre registre, le Pays de Pierrefort est en cours de réalisation d'un foyer d'accueil de personnes cérébro-lésées qui apportera une trentaine d'emplois. Enfin, c'est un projet de construction de logements sociaux respectueux de l'environnement et équipés de systèmes de chauffage par géothermie qui est envisagé sur Lacapelle-Barrès et Narnhac.

#### Contact :

Communauté de communes  
du Pays de Pierrefort  
1 bis rue du Plomb du Cantal  
15230 Pierrefort  
04 71 23 23 54  
[www.paysdepierrefort.com](http://www.paysdepierrefort.com)



**"Le Cantal fait partie des quelques régions de France qui sont des lieux de ressourcement potentiel. Ils deviendront indispensables pour l'équilibre des citadins", assure Dominique Mériqot. Au terme de sa carrière de psychothérapeute familial, il a acheté deux burons avec grange attenante qu'il restaure dans cette perspective. Pour des séjours d'une semaine, une quinzaine de personnes pourra être accueillie dans ces espaces de ressourcement. Installé à Brezons en 2001, cet actif retraité est aujourd'hui adjoint au maire et conseiller communautaire du Pays de Pierrefort.**



© F. Pigot



**L'idée était de recréer l'ambiance des foires d'antan en y conjuguant la tradition des bœufs**

**gras qui précédait Pâques de quinze jours. Les éleveurs de la race aubrac se sont greffés sur le projet en exposant quelques spécimens puis la vente aux enchères s'est imposée au programme. Depuis 1998, les bouchers de Pierrefort et des environs et quelques professionnels de la région parisienne profitent de la Fête des Tersons d'Aubrac (à prononcer tersous, il s'agit de veaux de 3 ans) pour s'approvisionner en viande de bœuf. Cette manifestation attire chaque année en mars une foule de spectateurs dans les ruelles de Pierrefort.**



© F. Pigot



**La Communauté de communes s'est donnée cinq ans pour miser sur les atouts de la vallée glaciaire du Brezons. Celle dont Haroun Tazieff a dit qu'elle était une des plus belles d'Europe. En 2009, à deux reprises, des étudiants sont venus sur place réfléchir à des perspectives de mise en valeur de ce territoire qui s'étend sur les communes de Brezons, Paulhenc et Saint-Martin-sous-Vigouroux, entre 785 et 1813 m d'altitude. Ce projet, tourné vers un tourisme centré sur le ressourcement, mise sur la valorisation des richesses naturelles du territoire (eau, forêt primaire, pâturage...) et des énergies (immatérielles) qu'il est possible d'y puiser. Des aménagements de sentiers d'interprétation et de cascades sont prévus ainsi qu'un tour de la vallée en deux jours par les crêtes. Une yourte devrait y servir de refuge.**

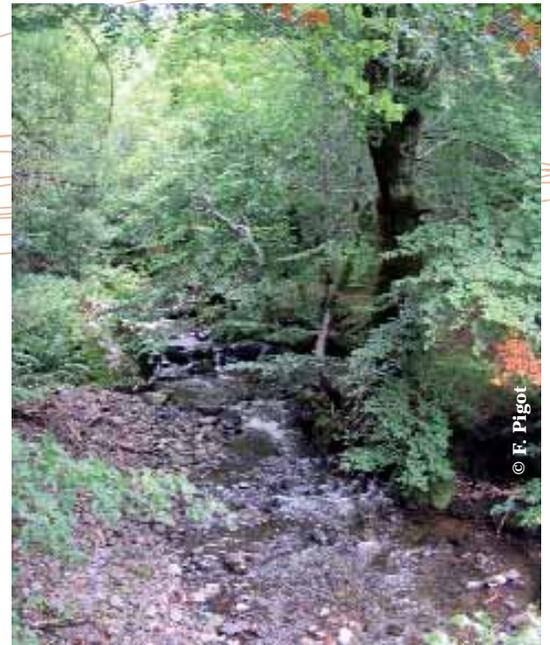


© F. Pigot



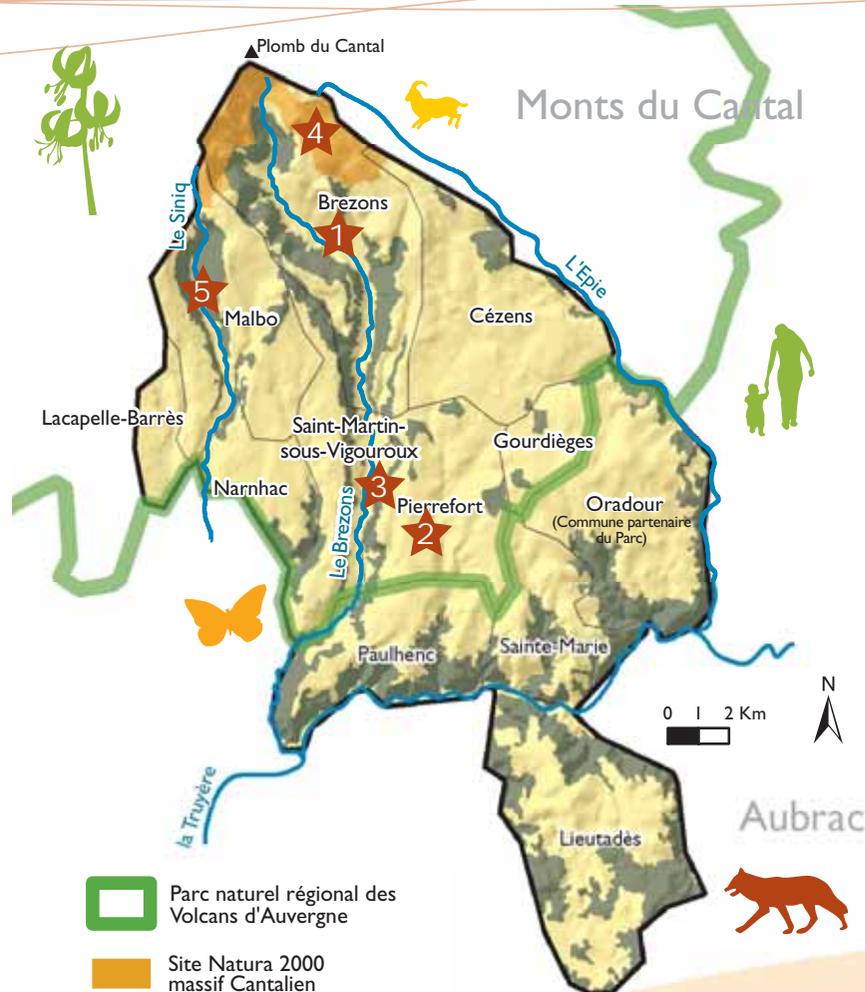
# Le Pierrefort :

## Massifs d'Auvergne, côté sud



© F. Pigot

**5** Depuis 1996, le Conservatoire des espaces et paysages d'Auvergne est propriétaire de 7 hectares dans le bois du Siniq, du nom du ruisseau qui serpente à ses pieds. La mise en vente de cette parcelle avait été signalée par un adhérent de l'association. Le site devait abriter trois espèces rares. Au final, ce sont une fougère et une très discrète orchidée (sans chlorophylle) qui caractérisent ce milieu habité par quelques grands mammifères et des rapaces caractéristiques des hêtraies-sapinières d'altitude. À 1068 mètres, la cascade du Captat met en avant l'intérêt géologique de l'endroit. On peut y découvrir la fin d'une coulée de lave. Un sentier de petite randonnée guide les visiteurs en préservant les sous-bois particulièrement sensibles.



 Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

 Site Natura 2000 massif Cantalien

Dans les années 50 et 60, Roger Besse, le pharmacien de Pierrefort, a filmé le quotidien du canton, en amateur. Trente-cinq ans après sa disparition, ses bobines sont devenues un trésor, une mine d'informations... Un vidéaste et deux musiciens sont partis de cette précieuse matière pour en faire une série de courts métrages. Co-produit par la Communauté de communes en 2004, "L'œil du pharmacien" est devenu un spectacle de ciné-concert alliant musiques et chants traditionnels revus façon free-jazz.



**4** Des pelouses et landes subalpines d'un intérêt communautaire s'étalent sur les hauteurs de Brezons, Cézens et Malbo, à plus de 1 300 m d'altitude. A ce titre, elles sont classées au niveau européen dans le cadre du programme Natura 2000 du Massif cantalien qui recouvre 5 883 ha dont 1 055 sur le Pays de Pierrefort. Le Plomb du Cantal, le col de La Griffoul, le cirque de Grandval constituent quelques points forts du périmètre concerné.



© AMTA

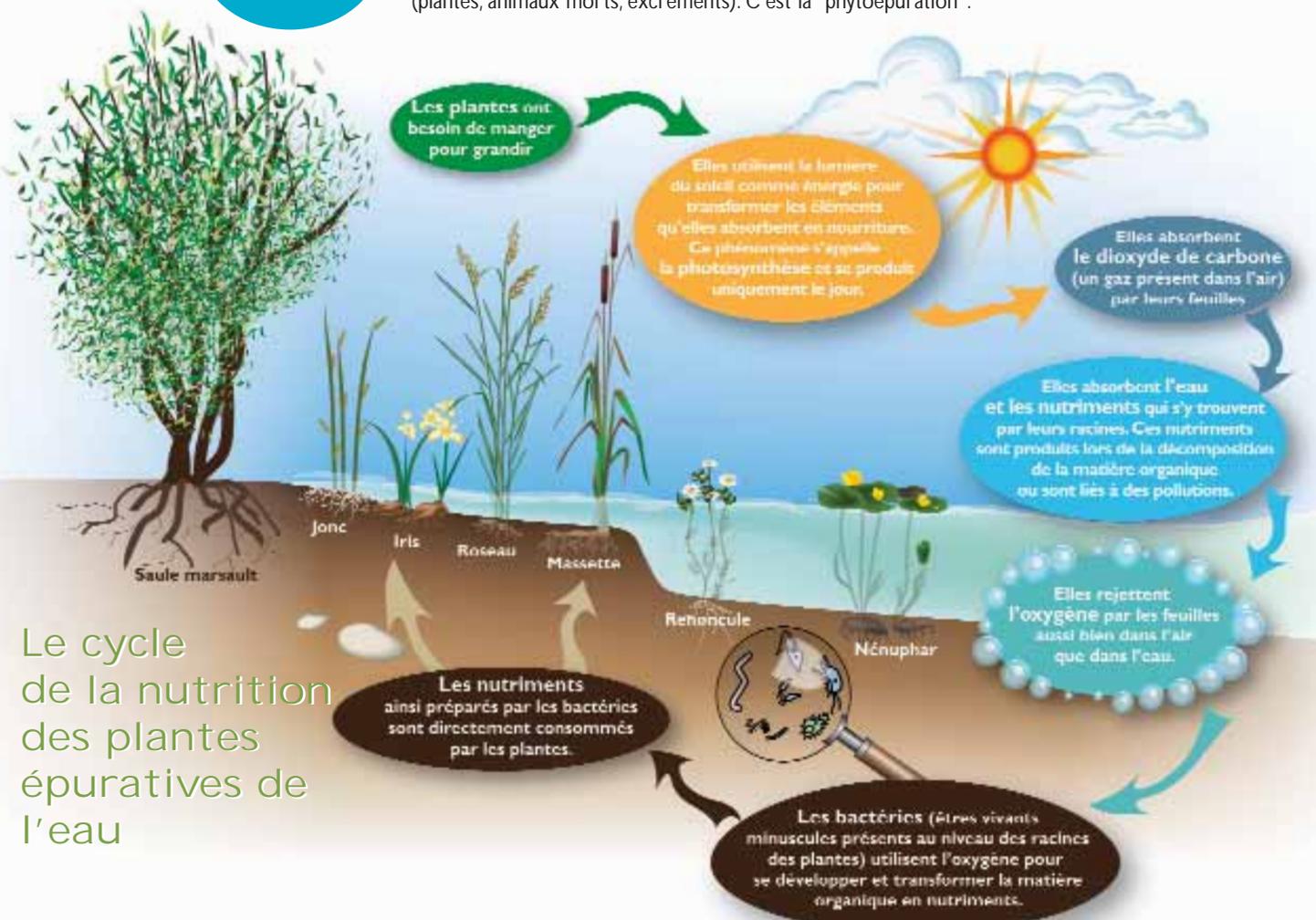
# la phytoépuration

## les plantes

« Phyto » signifie plante en Grec

### Comment font-elles ?

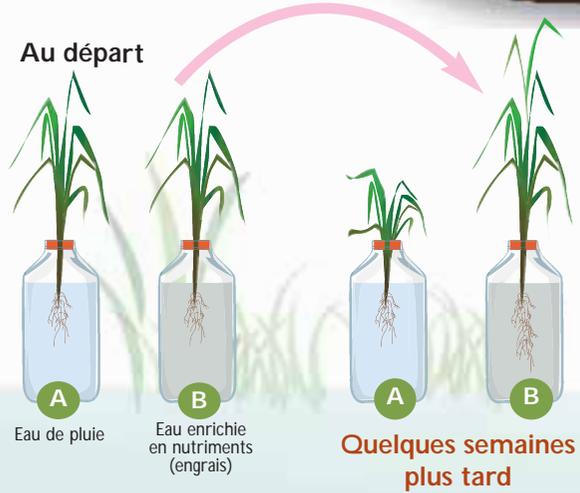
Comme nous, les plantes ont besoin de manger et de boire. En se nourrissant, elles débarrassent l'eau de ses déchets organiques (plantes, animaux morts, excréments). C'est la "phytoépuration".



### Expérience De quoi se nourrissent les plantes ?

#### Matériel

- 2 plantes identiques communes
- 2 bocaux
- de la pâte à modeler
- de l'eau de pluie
- de l'eau d'un milieu humide (mare, lac)
- de l'engrais biologique pour plantes d'appartement ou de jardin



**Précautions**

Demande l'aide d'un adulte pour effectuer le dosage de l'engrais pour l'eau du bocal B, ensuite, lave-toi les mains. A la fin de l'expérience, verse l'eau des bocaux sur la pelouse ou dans le jardin, mais pas dans l'évier.

#### Montage

- Place les plantes dans les 2 bocaux.
- Bouche le goulot des bocaux avec de la pâte à modeler.

#### Observations

Au bout de quelques semaines, tu peux observer que la plante A qui n'a pas eu d'engrais commence à mourir de faim alors que la plante B grandit.

→ C'est la preuve que les plantes ont besoin de nutriments pour se nourrir.

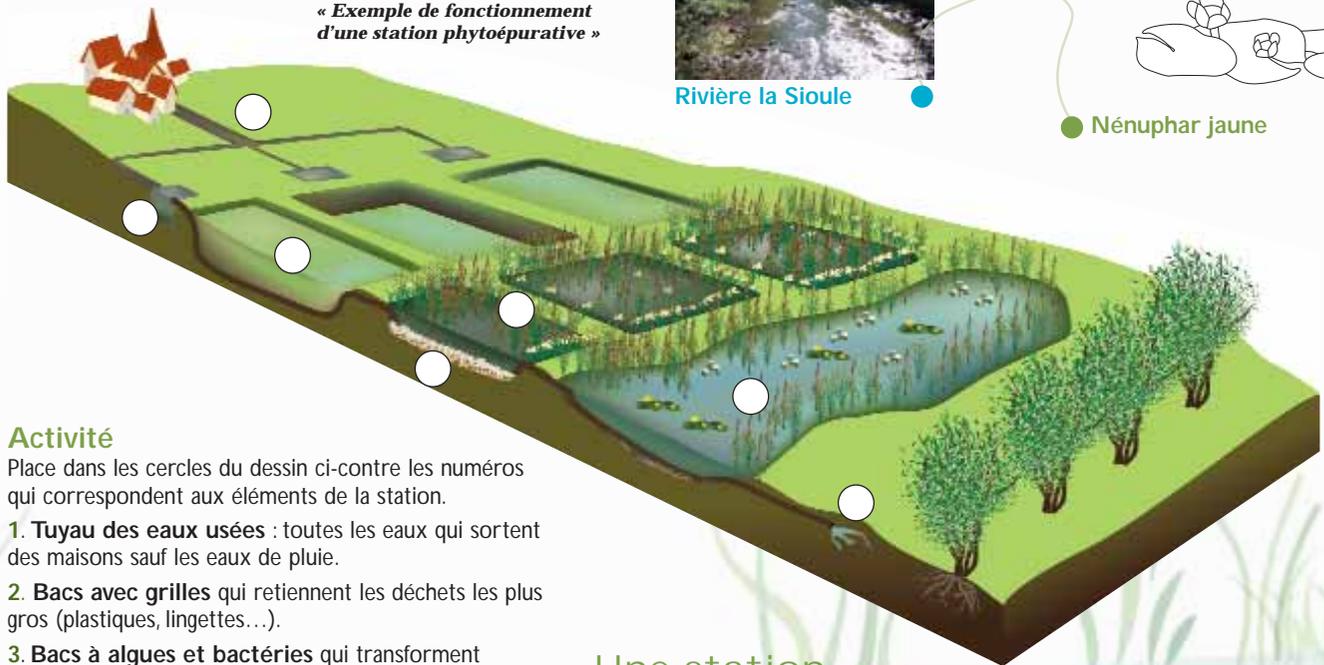
# ou comment nettoient l'eau

L'homme rejette dans l'eau beaucoup de matière organique, par les égouts, avec les eaux des toilettes, des lessives ou par l'épandage d'engrais pour les cultures et de lisier dans les prés. Cet apport de nourriture favorise le développement rapide des plantes et des bactéries. Elles consomment alors beaucoup trop d'oxygène et en privent les autres êtres vivants dans l'eau. C'est ce que l'on appelle l'eutrophisation. Ce phénomène naturel se produit d'ordinaire sur des centaines, voire des milliers d'années, mais il est accéléré par nos rejets.

## L'homme s'inspire de la nature

Aujourd'hui, l'homme construit des stations phytoépuratives pour éliminer ces déchets organiques. Pour cela, il a étudié le cycle de la nutrition des plantes et s'en est inspiré.

« Exemple de fonctionnement d'une station phytoépurative »



### Activité

Place dans les cercles du dessin ci-contre les numéros qui correspondent aux éléments de la station.

- 1. Tuyau des eaux usées** : toutes les eaux qui sortent des maisons sauf les eaux de pluie.
- 2. Bacs avec grilles** qui retiennent les déchets les plus gros (plastiques, lingettes...).
- 3. Bacs à algues et bactéries** qui transforment la matière organique en nutriment pour les plantes.
- 4. Bacs à plantes aquatiques** : l'eau des premiers bacs s'écoule dans ces 3 bacs dont les plantes ingèrent à leur tour les nutriments.
- 5. Couche de sable et de gravier** : les eaux sont également filtrées par ces couches.
- 6. Mare** : ses plantes continuent le nettoyage de l'eau.
- 7. Eau propre** : elle est rejetée dans la nature.

## Où voir des plantes épuratives de l'eau ?

Elles sont présentes partout dans les milieux humides.

### Activité

Voici 3 photos de milieux humides et 3 dessins de plantes épuratives. Observe les plantes présentées dans l'illustration du "Cycle de la nutrition des plantes épuratives de l'eau" pour colorier les dessins. Suis les fils d'Ariane avec un crayon pour relier la plante au milieu humide où tu peux l'observer.



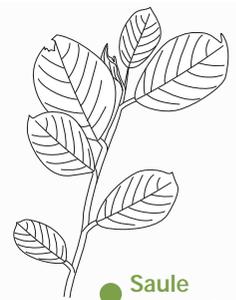
Plan d'eau de Gayme ●



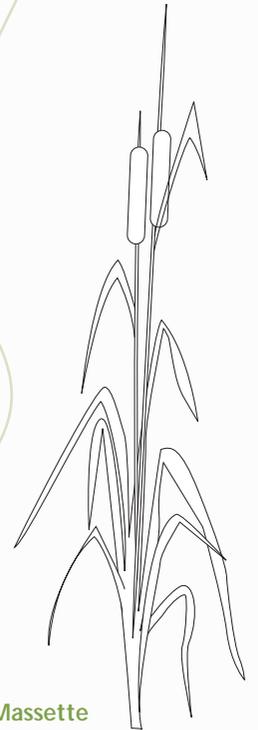
Lac de La Crégut ●



Rivière la Sioule ●



Saule marsault ●



Massette ●



Nénuphar jaune ●

## Une station phytoépurative à la Maison du Parc

La station d'épuration de la Maison du Parc des Volcans d'Auvergne, à Montlosier, traite les eaux usées d'une cinquantaine de personnes en moyenne et fonctionne depuis 2005.

- Elle abrite de nombreuses espèces animales et s'intègre bien dans le paysage.
- Elle est réalisée en grande partie d'éléments naturels comme des roches et des plantes.
- Son entretien nécessite une visite hebdomadaire et la taille des roseaux une fois par an.

# Le paysage à tout prix



© F. Pigot

Jean Cheylus et son fils Paul, 14 ans et pressé d'être en septembre 2011 pour entrer au lycée agricole.

Faute d'être pâturées, les hauteurs de Mandailles étaient gagnées par la lande à genêt. Dans le cadre d'une mesure initiée par le Syndicat mixte du Parc, Jean Cheylus a débroussaillé une part des biens de section qui lui ont été attribués pour cinq ans.

an dernier, sous le col de la Cabre, Jean Cheylus a monté à dos plusieurs centaines de piquets sur une distance de 5 à 600 mètres, tendu 3 km de clôture et lutté contre les genêts. "J'ai fait une partie au girobroyeur et puis la peur m'a pris", explique l'agriculteur de Saint-Julien-de-Jordanne.

Il préférerait que ses bêtes soient payées à leur juste prix et assure que les subventions qu'il a gagnées là-haut, à 1500 m d'altitude, il les a bien méritées. Cette somme lui est attribuée dans le cadre d'une Mesure agri-environnementale territorialisée (MAET) initiée par le Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne en 2008. En fait, il s'agit d'encourager le pâturage pour éviter la fermeture des paysages et préserver un territoire exceptionnel, celui des crêtes situées au-dessus de la forêt : le site Natura 2000 du Massif cantalien. Afin de favoriser la floraison des plantes (notamment en zone humide), des dates de mise à l'estive des animaux ont été définies. Les génisses de Jean Cheylus ne peuvent y rester que 135 jours. "C'est beaucoup de travail pour peu de temps. Faut bien être un peu fou", constate l'intéressé, bien conscient de l'enjeu. "Il faut quand même que les agriculteurs restent, sinon, ça ne deviendrait pas chouette. Le bois serait vi-

te là. Ce serait l'abandon. Si ce n'est pas nettoyé, les touristes ne viendront plus. C'est un tout. Si tout est en friches, ce sera fini", explique-t-il.

A 44 ans, Jean Cheylus est installé depuis 1990 sur une exploitation familiale de 90 hectares avec un troupeau mixte de vaches : 8 montbéliardes pour le lait et des salers pour la viande, une cinquantaine de mères et 35 génisses. En diversification, il dispose aussi d'une petite scierie et fait du sciage à façon.

Là-haut, il exploite 20 ha dont 10, appartenant à la section de commune de Mandailles, insuffisamment pâturés ces dernières années. En définitive, il n'a engagé que 14,95 ha dans cette MAET. La moitié des biens de sections qu'il a loués n'était vraiment pas en état. Chaque année, il essaiera de débroussailler un peu plus...

En 2009, il y a monté 14 génisses et 3 veaux. "On devrait vendre nos produits un peu plus chers mais on n'a pas trouvé. Peut-être qu'un jour ça changera...", remarque-t-il en soulignant que là-haut, dans ces pentes inaccessibles en tracteur, tout est naturel.

Deux questions à Sylvie Alcouffe de l'ADASEA\* qui a instruit les dossiers de contractualisation des MAET\*\* sur le site Natura 2000 du massif cantalien, ces deux dernières années.



Combien d'agriculteurs se sont engagés dans cette démarche et quelle superficie a ainsi été contractualisée en MAET sur ce site ?

« Les contractualisations ont été faites en 2008 et 2009. Au total, 32 agriculteurs se sont engagés à respecter les cahiers des charges des mesures agri-environnementales. En surface, cela représente près de 1000 ha de pelouses, landes d'altitude et zones humides. L'objectif est d'inciter les agriculteurs à continuer une gestion extensive de ces milieux. En effet, la flore et les paysages emblématiques des crêtes cantaliennes sont liés à la présence des troupeaux de bovins et d'ovins. »

Que peut-on attendre de cette démarche à propos de l'utilisation des parcelles concernées, notamment vis-à-vis de son impact sur le paysage dans la vallée de Mandailles ?

« Dans la vallée de Mandailles, les biens sectionnaires étaient plus ou moins abandonnés, en tout cas sous-exploités depuis des années. Les mesures agri-environnementales ont permis d'initier une dynamique pour organiser la gestion de ces surfaces : dès 2009, on a vu réapparaître des troupeaux dans des secteurs auparavant délaissés. Certains éleveurs ont également entrepris de débroussailler leurs parcelles. Cette démarche permettra le maintien de paysages ouverts et la régression des landes au profit de pelouses plus riches au niveau floristique et fourrager. »

\* (Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles)

\*\* (Mesures agri-environnementales territorialisées)



Edition du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Maison du Parc - Montlosier - 63970 Aydat  
Tél. 04 73 65 64 00 - Fax 04 73 65 66 78  
www.parc-volcans-auvergne.com  
N° ISSN : 2102-4014

Directrice de publication : Isabelle Blanc  
Coordination : Thomas Ganlut, PNRVA  
Rédaction : L'équipe du Parc et Frédéric Pigot, Peyre-Arse Presse - 15240 Antignac  
Photo de couverture : Marc Sagot  
Photos : PNRVA et Frédéric Pigot, PAP, en couverture photo du bourg de Pierrefort (Marc Sagot)  
Cartographie : SIG PNRVA / OR  
Conception, réalisation : Vice Versa - 04 73 90 94 05

Impression : Fabrègue Imprimeur (87)  
Tirage : 42 000 exemplaires  
Avril 2010

Pour s'abonner à la lettre électronique du Parc, envoyer un mail à [lettre@parcnaturel-volcansauvergne.com](mailto:lettre@parcnaturel-volcansauvergne.com) en précisant en objet "inscription" et en notant le nom de votre commune de résidence.

